

PROJET : Ordonnance Collective

Gestion de la glycémie des usagers diabétiques de type 2 sous pompe à insuline et des usagers diabétique de type 1 devant subir une procédure, un examen ou une intervention (confirmée ou probable) à jeun ou en hémodynamie , autre qu'une chirurgie ou un TEP Scan	N°:	OC-155C
	Page :	1 de 2
	Émise le:	2020-06-16
	Révisée le :	à venir
	Prochaine révision :	2023

Professionnels habilités
Infirmières et infirmiers

Secteurs d'activité visés
Tous les services, unités de soins et cliniques ambulatoires de l'IUCPQ-UL

Clientèle visée
Usagers diabétiques de type 2 porteur d'une pompe à insuline
Usagers diabétiques de type 1

Indications
Les usagers diabétiques devant subir une procédure, un examen ou une intervention, à jeun ou en hémodynamie, autre qu'une chirurgie ou un TEP Scan

Contre-indications
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Usagers devant subir une chirurgie ➤ Usagers devant avoir une procédure en Tep Scan ➤ Usagers diabétiques de type 2 non porteur d'une pompe à insuline ➤ Usagers diabétiques de type 2 dont le traitement avec la pompe à insuline a temporairement été remplacé par des injections d'insulines

Interventions diagnostiques ou thérapeutiques
<p>Pour les usagers diabétiques de type 2 sous pompe à insuline ET tous les usagers diabétiques de type 1</p> <p>Demander une consultation en médecine interne avant la procédure / examen / intervention.</p>

PROJET : Ordonnance Collective

Gestion de la glycémie des usagers diabétiques de type 2 sous pompe à insuline et des usagers diabétique de type 1 devant subir une procédure, un examen ou une intervention (confirmée ou probable) à jeun ou en hémodynamie , autre qu'une chirurgie ou un TEP Scan	N°:	OC-155C
	Page :	2 de 2
	Émise le:	2020-06-16
	Révisée le :	à venir
	Prochaine révision :	2023

Références
Outils cliniques :
Bibliographie :

Élaborée par :

M^{me} Annie Leblanc, conseillère en soins infirmiers
M. Philippe Houde, conseiller cadre aux activités cliniques

Révisée par (lors de la mise à jour) :

Personnes consultées (dernière version) :

M^{me} Julie Racicot, chef du Département de pharmacie
M^{me} Isabelle Simard, conseillère cadre aux activités cliniques
D^{re} Isabelle Kirouac, médecine interne
D^{re} Kathleen Raby, chef du Département de médecine spécialisée

Validée par (dernière version) :

<u>D^r Daniel Lefrançois</u> Directeur des services professionnels	<u>2020-06-16</u> Date
<u>M^{me} Julie Racicot</u> Chef du Département de pharmacie	<u>2020-06-16</u> Date
<u>M^{me} Nathalie Thibault</u> Directrice des soins infirmiers	<u>2020-06-16</u> Date
<u>M^{me} Sophie Bellavance</u> Directrice des services multidisciplinaires	<u>2020-06-16</u> Date

Approuvée par :

<u>D^{re} Marie-Hélène LeBlanc</u> Présidente du CMDP	<u>2020-06-16</u> Date
--	---------------------------

Date d'entrée en vigueur : 2020-06-16
Révisions antérieures :